

1. INTRODUCTION

« Le changement climatique nous affecte tous, mais pas de manière égale. Les personnes les plus pauvres et les plus vulnérables, qui ont le moins contribué au réchauffement climatique, portent aujourd'hui le fardeau de son impact » (Ban Ki-Moon, Secrétaire général de l'ONU).¹⁰

Le changement climatique fait référence à tout changement à long terme de la distribution statistique des régimes climatiques, que ce soit en termes de changements des conditions moyennes (plus ou moins de précipitations, des températures plus élevées ou plus basses) ou de distribution des événements par rapport à la moyenne (événements météorologiques extrêmes, comme des inondations ou des sécheresses). En général, ce terme est utilisé pour désigner tout changement climatique sur la durée, quelle qu'en soit la cause, mais la définition de l'ONU est plus spécifique : elle utilise le terme pour indiquer que les changements sont imputables à l'activité humaine, que ce soit directement ou indirectement.

(GIEC 2007)

1.1. Pourquoi faut-il se focaliser sur le genre et le changement climatique ?

Le « changement climatique » constitue un terme désormais bien connu à travers le monde. Il englobe un ensemble de phénomènes allant de la fonte de la calotte polaire aux conditions météorologiques et catastrophes erratiques, qui ont appelé à la tenue d'un ensemble de discussions et à la ratification d'accords internationaux. Beaucoup estiment qu'il est impératif de prendre le changement climatique au sérieux et d'agir immédiatement avant que les problèmes ne s'aggravent et n'entraînent des émigrations massives hors de régions inondées, des pénuries alimentaires et des maladies, entre autres impacts. La réponse internationale s'est voulue, dans une large mesure, le reflet de ce degré d'urgence, la coordination des réponses constituant la mission des organisations multilatérales, comme les Nations unies et la Banque mondiale, qui mobilisent des fonds et définissent des objectifs en termes d'émissions de gaz carbonique. Le problème du changement climatique et des éventuelles réponses à apporter ont également fait naître des tensions dans des pays développés, comme les États-Unis d'Amérique, et des pays à l'émergence rapide, comme l'Inde et la Chine, où le développement économique engendre une augmentation plus rapide des émissions de gaz carbonique par tête.

Pourtant, au cœur des débats au sujet des impacts sur la nature et de la réduction des émissions de gaz carbonique, un fait simple a été mis de côté : le changement climatique est avant tout un phénomène humain. Les personnes les plus touchées par le changement climatique sont souvent les plus pauvres, celles qui disposent de ressources bien moins importantes pour relever des défis qui vont de cultures inondées à des catastrophes majeures. Par ailleurs, les femmes représentent la majorité des personnes touchées par le changement climatique qui vivent sous le seuil de pauvreté.

¹⁰ Korea Herald 2009.

Cette situation est due à un ensemble de facteurs qui seront examinés dans ce rapport, le principal facteur étant que les femmes, dans leur ensemble, sont défavorisées par rapport aux hommes en termes d'opportunités qui s'offrent à elles, en termes de statut social et légal dont elles bénéficient et de ressources auxquelles elles peuvent accéder.

Comme le montre ce rapport, les femmes et les hommes pauvres sont tout sauf impuissants face au changement climatique : dans de nombreux cas, ils apportent des réponses innovantes qui font appel à leurs connaissances du terrain ou à leur capacité à s'adapter à des circonstances difficiles et instables. Il n'en reste pas moins que les voix de ces personnes sont rarement entendues dans les forums nationaux et internationaux. Ainsi, les occasions de rendre compte de leurs besoins et préoccupations ou de bénéficier de leurs expériences sont rares.

De plus, lorsque les femmes sont impliquées dans la planification et la mise en œuvre de réponses au changement climatique, que ce soit au travers d'espaces « formels », d'interventions locales comme la formation à des techniques d'agriculture adaptative ou de campagnes de la société civile, elles sont généralement minoritaires. Cela ne concerne pas seulement les pays en développement. Bien que la situation s'améliore lentement, un nombre relativement faible de femmes a été impliqué dans les négociations internationales portant sur le changement climatique.

Ce rapport présente deux arguments centraux, qui sont liés. Le premier est que toute compréhension des besoins liés au changement climatique doit commencer par les dimensions humaines et que toute solution doit tenir compte des populations lambda comme étant composées de participants et d'intervenants. Le second argument est que le changement climatique est une question de genre. La nécessité de considérer le changement climatique avec des « lunettes » de genre est de plus en plus reconnue, mais, trop souvent, les problèmes de genre viennent s'ajouter dans les politiques ou processus, comme une réflexion après-coup, et se concentrent uniquement sur les problèmes considérés comme pertinents pour les femmes. Par exemple, ces dernières années, un nombre croissant d'initiatives a vu le jour pour répondre aux besoins des femmes au travers de programmes ciblés, comme l'introduction de fours de cuisson à haut rendement énergétique.

Sans remettre en cause la pertinence de ce type d'interventions, nous estimons qu'elles ne font qu'effleurer en surface un problème bien plus complexe. Nous soutenons que le changement climatique risque d'accroître la pauvreté et d'accentuer les discriminations et injustices sans que des efforts soient consentis pour comprendre et prendre en compte ses multiples dimensions de genre et sans être réellement « sensible au genre ». Pour ce faire, il faut prendre en compte les différences de pouvoir sous-jacentes entre les femmes et les hommes aux niveaux international, national et local et entre les acteurs internationaux comme les gouvernements et les organisations multilatérales. Cela signifie étudier en quoi ces différences peuvent avoir contribué à la crise climatique actuelle, en quoi les femmes et les hommes sont affectés différemment par le changement climatique, en quoi les relations entre les hommes et les femmes sont affectées par les impacts du changement climatique et en quoi ces relations de genre seront affectées par le type de réponses élaborées face au changement climatique. Cela signifie également qu'il faut se pencher sur les effets qu'a le changement climatique sur les femmes et les hommes pauvres dans un contexte plus large qui tient compte des causes sous-jacentes et des catalyseurs des inégalités, y compris la pauvreté, les déséquilibres de pouvoir entre les genres, le VIH/SIDA, l'insécurité alimentaire et les conflits.

Nombre des problèmes évoqués dans ce document ne sont pas nouveaux. À bien des égards, le changement climatique agit telle une loupe qui souligne et risque d'exacerber des inégalités de genre préexistantes (l'accès des femmes aux ressources, leur contrôle des ressources et leur pouvoir décisionnel), ce qui rend les femmes, notamment les plus pauvres, plus vulnérables aux effets du changement climatique et les empêche de participer à égalité aux solutions à apporter. Par exemple, les femmes disposent souvent d'un accès limité aux ressources telles que la terre, le crédit, l'information et les technologies par rapport aux hommes, ce qui limite leurs choix alors même que leurs moyens de subsistance, généralement plus sensibles au climat, sont menacés par le changement climatique. Si elles ne tiennent pas compte de ces différents impacts et de ces inégalités et qu'elles ne les traitent pas, les réponses au changement climatique resteront superficielles et inefficaces, et pourraient même, dans certains cas, aggraver les inégalités existantes.

Cependant, dans le cadre d'une approche sensible au genre face au changement climatique, il n'est pas seulement question d'efficacité politique. Il est également fondamental, en termes de justice, de comprendre les dimensions de genre du changement climatique : les femmes ont le droit de participer aux décisions en rapport avec le changement climatique et d'en bénéficier sur un pied d'égalité. Par-dessus tout, il est crucial que les droits des femmes et l'égalité de genre soient défendus, plutôt que bafoués, au travers de l'ensemble des politiques et des interventions portant sur le changement climatique.

Nous avançons également qu'outre le défi qu'il représente, le changement climatique offre l'occasion de transformer les déséquilibres de pouvoir existants en termes de genre. Il existe un énorme potentiel pour les institutions et les processus nouvellement créés de travailler de façon innovante, sensible au genre, en s'attaquant aux racines de l'inégalité et qui, ce faisant, contribue à l'instauration d'une plus grande égalité de genre, au respect des droits des femmes et au changement social. Comme l'indiquent le 3^e Objectif du millénaire pour le développement (OMD) relatif à la promotion de l'égalité de genre et à l'autonomisation des femmes, le Programme d'action de Beijing et la Convention sur l'Élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), l'égalité de genre est un objectif de développement important en soi ainsi qu'une condition fondamentale pour parvenir au développement durable. Cette « démarche transformatrice » est exposée plus avant dans la suite de ce chapitre ainsi que dans le chapitre 2 du présent rapport.

Genre: termes-clés

Le **genre** fait référence aux opportunités et attributs sociaux associés au fait d'être un homme ou une femme et aux relations entre les femmes, les hommes, entre les filles et les garçons ainsi qu'aux relations entre femmes et entre hommes. Ces attributs, opportunités et relations sont des constructions sociales (site Internet de l'ONU Femmes).¹¹ Cela signifie que ce sont des constructions et des produits de la société et, en cela, peuvent être modifiés et transformés.

L'**égalité de genre** fait référence aux droits, responsabilités et opportunités égaux des femmes et des hommes, et des filles et des garçons. L'égalité ne signifie pas que les femmes et les hommes deviendront identiques, mais que les droits, responsabilités et opportunités des femmes et des hommes ne dépendront pas du fait qu'ils soient nés de sexe masculin ou féminin. L'égalité de genre implique que les intérêts, besoins et priorités des femmes comme des hommes sont pris en compte, en appréciant la diversité des différents groupes de femmes et d'hommes. L'égalité de genre n'est pas un problème de femmes, mais devrait concerner et impliquer pleinement les hommes comme les femmes. L'égalité entre les femmes et les hommes est considérée comme une question de droits humains, et comme une condition préalable pour ainsi qu'un indicateur du développement durable centré sur les populations.

(Site Internet de l'ONU Femmes)

1.2. Qu'est-ce que le changement climatique et pourquoi devons-nous nous en préoccuper ?

Un corpus toujours plus abondant de preuves scientifiques confirme l'existence d'un réchauffement climatique anthropique, qui cause l'élévation du niveau de la mer, des tempêtes plus violentes, des vagues de chaleur et des sécheresses plus intenses, et qui place la société mondiale face à l'un des plus grands défis de son histoire. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a déclaré que le « réchauffement du système climatique est sans équivoque » et qu'il est « très probable » qu'il soit le résultat de « concentrations de gaz à effet de serre anthropiques », également connues sous le nom d'activité humaine, notamment de la combustion de combustibles fossiles (GIEC 2007). Cette activité a fait apparaître une plus épaisse « couche de gaz à effet de serre autour de la terre », qui fait augmenter les températures de la planète, affectant ainsi des écosystèmes complexes comme, entre autres, la couverture nuageuse, les précipitations, les configurations des vents, les courants océaniques et la répartition de la faune et de la flore, qui sont des éléments indispensables au développement de la vie sur terre (CCNUCC 2010). On ignore encore quelle est l'étendue de ces effets, mais il existe déjà des preuves que les événements météorologiques extrêmes comme les sécheresses, les précipitations importantes (pluies), les vagues de chaleur et l'intensité des cyclones tropicaux sont en hausse.

1.2.1. Quels sont les termes utilisés pour parler du changement climatique ?

Le domaine du changement climatique est très spécialisé et comprend de nombreux termes qui peuvent rendre le sujet incompréhensible. Dans le présent rapport, nous veillons à ne pas surcharger

¹¹ <http://www.un.org/womenwatch/osagi/conceptsanddefinitions.htm>

les lecteurs avec du jargon spécifique au climat mais quelques-uns des termes et phrases les plus souvent utilisés sont expliqués ci-dessous.

Définition des termes liés au changement climatique

Les **gaz à effet de serre** (GES): des gaz présents naturellement et du fait de l'homme, qui absorbent le rayonnement infrarouge lorsqu'il est réfléchi à la surface de la Terre, capturant ainsi la chaleur et maintenant la terre à température élevée. Les six principaux GES dont les émissions sont causées par les humains sont le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄), l'oxyde de diazote (N₂O), les hydrures fluorocarbones (HFC), les perfluorocarbones (PFC) et l'hexafluorure de soufre (SF₆) (site Internet de la CCNUCC).¹²

L'**atténuation**: elle correspond aux interventions humaines visant à réduire les sources de GES ou à développer des pièges à GES¹³. Citons par exemple l'exploitation plus efficace de combustibles fossiles dans les processus industriels ou la production d'électricité, la transition vers l'énergie solaire ou éolienne, l'amélioration de l'isolation des bâtiments et l'extension des forêts et autres « pièges » visant à retirer de plus grandes quantités de CO₂ de l'atmosphère (site Internet de la CCNUCC).

L'**adaptation**: elle correspond à des actions menées pour aider les communautés et écosystèmes à faire face aux conditions climatiques en mutation, comme la construction de digues de défense contre les crues protégeant les propriétés contre des tempêtes plus violentes et des pluies plus abondantes ou la plantation de cultures agricoles et d'arbres plus adaptés à des températures élevées et à des sols plus secs (site Internet de la CCNUCC).

Les **impacts**: les conséquences du changement climatique sur les systèmes naturels et humains. Une distinction peut être faite entre les impacts « éventuels » et « résiduels ». Les impacts éventuels représentent tous les impacts qui peuvent avoir lieu au vu d'un changement de climat prévu, sans tenir compte de l'adaptation. Les impacts résiduels correspondent aux impacts du changement climatique qui auront lieu malgré l'adaptation.¹⁴

Développement à faible intensité de carbone: un programme d'action sur le long terme qui intègre des objectifs nationaux d'atténuation et de développement. Il comprend des actions qui contribuent à la stabilisation des GES dans l'atmosphère en réduisant les émissions, d'une part, et en promouvant l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, d'autre part (IDS 2009).

1.2.2. Pourquoi devons-nous agir face au changement climatique ?

Malgré le grand nombre de travaux de recherche existants, il n'existe toujours pas de consensus clair quant à l'importance du problème et au degré de gravité des implications possibles. Néanmoins, des preuves indiquent que, sans action majeure visant à limiter les émissions de gaz à effet de serre (GES), il y a plus de 75 % de chance que les températures du globe augmentent de 2 à 3 degrés Celsius durant les cinquante prochaines années, entraînant des impacts environnementaux,

¹² http://unfccc.int/essential_background/glossary/items/3666.php

¹³ Un piège est un processus, une activité ou un mécanisme qui retire un GES de l'atmosphère. Les forêts et les autres végétations sont considérées comme des pièges, car elles consomment du CO₂ par photosynthèse.

¹⁴ Définition proposée par l'Earth System Science Partnership sur <http://www.essp.org/index>.

économiques et humanitaires dévastateurs, notamment pour les millions d'hommes et de femmes des pays en développement (Stern 2006). L'incertitude et le désaccord qui entourent le changement climatique ont pour conséquence l'inaction ou le manque d'engagement en faveur d'une action déterminante de la part de nombreux gouvernements et d'institutions privées. Cependant, de nombreux chercheurs, responsables politiques et militants affirment qu'une action dotée de ressources adéquates est requise, non seulement en raison des effets majeurs sur nos environnements physiques, qui sont déjà en train de se manifester, mais également en raison des implications sociales profondes que le changement climatique comporte en tant que « phénomène culturel et politique », notamment pour les femmes et les hommes défavorisés des pays en développement (Hulme 2009). Ces « impacts de genre » sont examinés tout au long de ce rapport et notamment dans le chapitre 3.

1.2.3. En quoi les politiques mondiales influent-elles sur les impacts du changement climatique et les réponses à y apporter ?

Lorsque l'on s'attaque au changement climatique, un des principaux défis est qu'il se situe dans un contexte mondial, caractérisé par des degrés importants d'inégalités et une répartition asymétrique des avantages et inconvénients. L'inégalité pose problème, non seulement en termes de responsabilité des émissions de ceux qui ont causé le problème, mais également de pays qui souffrent désormais le plus durement des conséquences et qui auront le plus lourd fardeau à porter en termes d'atténuation et de coût pour la résolution des problèmes créés. Les pays industrialisés du Nord ont bénéficié d'un développement à forte intensité carbonique qui leur a permis d'atteindre de hauts niveaux de croissance économique et de prospérité. Néanmoins, les pays en développement du Sud, qui enregistrent les plus faibles émissions par tête et souvent les plus forts degrés de pauvreté, font désormais face aux conséquences du changement climatique : des inondations et des sécheresses plus importantes et des régimes climatiques imprévisibles¹⁵. Par exemple, dans les plus grands bassins hydrologiques africains du Niger, du lac Tchad et du Sénégal, le volume total d'eau disponible a déjà diminué de 40 à 60 % durant le siècle dernier (Simms et Reid 2006).

Ce sont désormais ces pays en développement qui font face au double fardeau de ces défis environnementaux : ils tentent de parvenir à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté tout en étant sous pression pour maintenir de faibles émissions de gaz carbonique. Tout ceci pèse un poids considérable dans un contexte d'environnement mondial dans lequel les ressources, la capacité à agir et le pouvoir sont sensiblement biaisés en faveur des pays industrialisés puissants, qui sont moins vulnérables aux effets du changement climatique. Dans ce contexte, le changement climatique est trop souvent perçu comme un problème « supplémentaire », plutôt qu'intégré dans tous les domaines de la politique, y compris l'économie, le commerce, l'agriculture, l'énergie, le transport et le développement. Non seulement la conscience du changement climatique ne figure que rarement dans ces politiques, mais trop souvent, il n'y a que peu de cohérence entre les domaines politiques, de sorte que les décisions peuvent aggraver le changement climatique. De nombreux pays industrialisés

¹⁵ Dans ce rapport, nous faisons référence au monde en termes de « Nord » et de « Sud » pour faire la distinction entre les pays déjà industrialisés ou « développés » et ceux qui sont considérés comme moins développés, dit « en développement », bien qu'évidemment, les choses ne soient pas aussi simples ou limpides que ces termes donnent à penser. Alors que les pays dits du « Nord » peuvent comprendre des pays de l'hémisphère sud comme l'Australie ou la Nouvelle-Zélande, il est également difficile de classer les pays émergents comme le Brésil, la Chine ou l'Afrique du Sud et d'autres pays qui se développent rapidement et dont les émissions de gaz carbonique par tête augmentent plus rapidement que dans de nombreux pays du « Nord ».

qui, d'une part, semblent s'engager à réduire leurs émissions et à soutenir l'atténuation du changement climatique, continuent d'autre part à investir dans des énergies polluantes générées par des combustibles fossiles comme le charbon, le pétrole et le gaz et ne parviennent souvent pas à reconnaître l'impact de leurs propres politiques publiques sur le monde en développement.¹⁶

Cette situation a été qualifiée de « triple inégalité » et « se caractérise par une extrême inégalité en termes de vulnérabilité, de responsabilité et d'atténuation [le changement climatique] ne pouvant être considéré, analysé ou combattu sans tenir compte de la crise plus vaste de l'inégalité mondiale » (Timmons Roberts et Parks 2006). Cependant, l'environnement politique qui doit relever ces défis se caractérise lui-même par une telle inégalité qu'à ce jour, il n'a pas été en mesure de traiter ces problèmes. Ainsi, le changement climatique et les négociations à son sujet interviennent sur un terrain particulièrement déséquilibré. Non seulement les pays en développement présentent une capacité limitée à s'assurer que leurs besoins et préoccupations spécifiques soient intégrés dans des solutions efficaces, équitables et durables, mais les personnes pauvres, notamment les femmes, sont souvent maintenues à l'écart des réponses apportées au changement climatique.

1.2.4. En quoi le changement climatique est-il un problème de développement ?

Depuis que le terme « changement climatique » a été adopté par les météorologistes en 1975, le problème a été considéré comme principalement scientifique et environnemental et nécessitant des solutions techniques et technologiques afin de prévenir l'augmentation des émissions qui pourraient accroître le réchauffement climatique. Jusqu'à très récemment, on a fait que très peu de cas des dimensions sociales du changement climatique dans les débats officiels sur le changement climatique, et au fait que l'exposition et la vulnérabilité aux risques climatiques sont dues à un vaste ensemble de facteurs sociaux, qui ont été passés sous silence. Cependant, des preuves toujours plus nombreuses ont montré que la vulnérabilité au changement climatique est en lien étroit avec d'autres privations, les personnes les plus pauvres des pays en développement, dont la majorité se compose de femmes, souffrent de manière disproportionnée de ses effets néfastes (Masika 2002). Ainsi, le changement climatique a émergé sous forme de problème de développement urgent au même titre que la question environnementale qu'il pose.

Il est prouvé que le changement climatique peut créer un cercle vicieux de pauvreté, étant donné que les pauvres manquent de capacité d'adaptation, ce qui les expose davantage aux risques liés au climat, aggravant le statut déjà défavorisé de beaucoup des personnes les plus pauvres et des groupes les plus vulnérables à travers le monde. Ces prévisions ont appelé à une plus grande reconnaissance parmi les responsables politiques du fait que le changement climatique pourrait envenimer des défis de développement existants à moins que les implications environnementales et sociales ne soient traitées de manière cohérente et en synergie. Quoi qu'il en soit, les relations de pouvoir sous-jacentes et les inégalités de genre qui créent la vulnérabilité face à la pauvreté et aux risques climatiques sont moins bien comprises (Ayers et Huq 2008). Les chapitres 2 et 3 dressent un exposé détaillé des liens étroits entre ces inégalités de genre et le changement climatique.

¹⁶ Déclaration ministérielle sur la cohérence des politiques au service du développement de l'OCDE (C/MIN(2008)2/Final)

1.3. Qu'est-ce qu'une démarche transformatrice en termes de genre et de changement climatique ?

Ce rapport tente de démontrer que l'égalité de genre n'est pas un problème « résiduel » qui peut être mis de côté, puis étudié ultérieurement, mais qu'elle est au cœur même du problème et des solutions face au changement climatique. Notre démarche constitue un plaidoyer pour le dépassement de la simple intégration des dimensions de genre dans les politiques existantes et pour des changements significatifs dans la façon dont les réponses au changement climatique sont élaborées et mises en œuvre et les résultats qu'elles entraînent. Nous pensons que le changement climatique et les réponses à y apporter constituent une opportunité de reformuler les défis de développement actuels en portant un regard neuf, qui examine les inégalités mondiales et les relations de pouvoir inégales entre les hommes et les femmes. Cela signifie qu'il faut se pencher sur les causes et les répercussions du changement climatique sous un nouvel angle, en plaçant les populations qui font l'expérience de ces répercussions au quotidien au centre de toutes les réponses apportées au changement climatique en qualité de participants et de bénéficiaires.

Comme mentionné précédemment, les réponses apportées au changement climatique donnent également l'occasion de transformer ces inégalités. Nous soutenons que la transformation de genre est à la fois une *condition* importante et une éventuelle *fin en soi* pour apporter des réponses aux impacts du changement climatique et à la réduction de la pauvreté. Par transformation de genre, nous entendons un monde dans lequel les femmes ne sont pas affectées de manière disproportionnée par le changement climatique, dans lequel les hommes et les femmes sont à égalité de voix lors des prises de décision sur le changement climatique et dans le cadre de processus de gouvernance plus vastes. De surcroît, dans ce monde, les institutions et processus définissant les politiques relatives au changement climatique à tous les niveaux ne seraient pas biaisés vis-à-vis des hommes ou des femmes, les besoins et les connaissances des hommes comme des femmes y seraient pris en compte dans toutes les politiques et, globalement, les pratiques et les contraintes sociales qui limitent l'accès des femmes aux ressources stratégiques et pratiques n'existeraient plus.

Nous prenons également le parti pris que la compréhension du genre et du changement climatique ne peut se réduire à des composantes individuelles, comme la vulnérabilité des femmes. Elle doit tenir compte des dimensions multiples de l'inégalité de genre, les expériences que font les femmes et les hommes du changement climatique sur le terrain et les dimensions de genre des structures et processus mondiaux et nationaux qui sont actuellement chargés de faire face au changement climatique. La compréhension de ces différentes dimensions est essentielle pour construire une vision cohérente et intelligible du problème et trouver des solutions basées sur des stratégies appropriées.

Ce rapport vise à proposer des stratégies concrètes basées sur ces multiples dimensions afin d'apporter une réflexion plus claire et plus informée des politiques et pratiques. Ce rapport:

- synthétise le corpus toujours plus étoffé de recherches, preuves et exemples de bonnes pratiques aux niveaux local et national abordant le genre et le changement climatique et met en évidence les lacunes;

- porte un regard conceptuel permettant de se focaliser plus clairement sur les dimensions, différentes mais liées, des inégalités de genre et des différences de genre dans le contexte du changement climatique et de fournir des pistes claires pour le développement de politiques et de processus sensibles au genre et facteurs de changement (chapitre 2);
- examine les impacts différenciés du changement climatique sur les hommes et les femmes et des réponses qui y sont apportées et sur les rôles et relations de genre (chapitre 3);
- présente les réponses, institutions et politiques mondiales actuelles qui ont été proposées pour résoudre le problème, y compris l'approche actuelle fondée sur le marché, afin d'étudier dans quelle mesure elles répondent aux besoins et rendent compte de l'avis des femmes et des hommes pauvres qui vivent les impacts du changement climatique et y font face au quotidien (chapitre 4);
- met en avant des réponses sensibles au genre émanant de la population qui sont déjà en train de voir le jour à l'échelle communautaire, nationale et régionale, en se basant sur de bonnes pratiques et des exemples existants qui pourraient être reproduits à plus grande échelle afin de mettre en œuvre des politiques et des pratiques efficaces, pertinentes, équitables et autonomisantes en termes de changement climatique (chapitre 5); et
- identifie des moyens d'aller de l'avant, de nouvelles stratégies, outils et méthodologies qui pourraient nous rapprocher de l'objectif de transformation (chapitres 3, 4 et 5).

1.4. À qui s'adresse ce rapport ?

Ce rapport s'adresse aux responsables politiques, praticiens et chercheurs qui travaillent dans les domaines du développement, de l'égalité de genre ou du changement climatique. Il requiert une compréhension scientifique de base en rapport avec le changement climatique et cherche à identifier pourquoi et en quoi l'égalité de genre importe afin de fournir une analyse pratique et des outils en vue de mettre en application une approche plus sensible au genre et centrée sur les populations. La *Boîte à outils* qui fait partie du *Kit Actu'* de BRIDGE sur le genre et le changement climatique (2011) présente une bibliographie commentée de lectures complémentaires possibles sur le changement climatique et autres questions associées. La revue *En Bref* fait également partie du *Kit* et comprend un aperçu du présent rapport ainsi que trois études de cas, qui sont le fruit d'un travail développé en collaboration avec des organisations à la base : FUNDAEXPRESIÓN à Santander, Colombie, le centre de sensibilisation communautaire (Community Awareness Centre, CAC) dans l'Himalaya en Inde et Action Femmes du Bas Fleuve (AFEBAF) dans la région du Bas Fleuve en République démocratique du Congo (RDC). Ces organisations travaillent de manière exemplaire et innovante avec les communautés locales touchées par le changement climatique : FUNDAEXPRESIÓN joue un rôle-clé dans la promotion de réseaux locaux solidement implantés, CAC fait coopérer des femmes et des hommes au développement de solutions participatives et pertinentes et l'AFEBAF travaille avec les organisations de femmes afin de lutter aux niveaux privé et public contre les effets de la déforestation. L'engagement fondamental de ces trois organisations repose sur l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes.

1.5. Quels sont les processus qui ont permis l'élaboration de ce Panorama ?

Ce *Panorama*, ainsi que le *Kit Actu'* dont il fait partie, sont le fruit d'un programme de collaboration qui a duré deux ans et qui a impliqué des intervenants à travers le monde issus de diverses organisations non gouvernementales, multilatérales et bilatérales qui ont façonné son contenu et ses messages-clés depuis le début. Outre l'implication d'un groupe central d'experts-conseils d'Afrique, d'Amérique latine et d'Europe tout au long du processus, une « Communauté de pratique » mondiale s'est engagée lors de rencontres en ligne et ou en présentiel autour de débats-clés mis en avant dans le *Kit Actu'*. Le *Panorama* et *En Bref* bénéficient également largement d'informations à la base qui ont été recueillies au moyen de processus participatifs engagés avec FUNDAEXPRESIÓN en Colombie, le Community Awareness Centre (CAC) en Inde et l'AFEBAF en République du Congo, ce qui nous a permis d'appréhender non seulement les impacts dynamiques du changement climatique au niveau local, mais également les réponses innovantes et facteurs de changement en termes de genre, apportées par des femmes et des hommes dans ces régions.